|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2022Genève, 21-31 mars 2022** |  |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 8** | **Document C22/79-F** |
| **8 mars 2022** |
| **Original: anglais** |
| Contribution de l'Inde (République de) |
| PARTICIPATION DES MEMBRES DU SECTEUR PRIVÉ ET DES MILIEUX UNIVERSITAIRES AUX SECTEURS DE L'UIT, L'ACCENT ÉTANT MIS SUR LES PMA, LES PDSL, LES PEID ET LES PAYS AYANT DES BESOINS SPÉCIAUX |

|  |
| --- |
| RésuméL'UIT et ses Membres s'emploient à renforcer le dialogue avec les universités et le secteur privé et leur participation aux activités des Secteurs dans le cadre des projets, initiatives et programmes menés par l'UIT aux niveaux national, régional et mondial. Il s'agit d'un domaine prioritaire pour les Membres. Si on observe une amélioration de la participation du secteur privé et des universités de ces catégories de pays (PMA, PDSL, PEID, pays ayant des besoins spéciaux) aux activités de l'UIT, leur présence en qualité de Membre de Secteur et d'Associé accuse encore un décalage important. Sur la base de contributions de la CMDT, du Conseil, d'autres conférences, etc., la Conférence de plénipotentiaires (PP-18) a décidé d'encourager les petites et moyennes entreprises (PME) à participer en tant qu'Associé aux travaux des Secteurs de l'Union en fixant des niveaux de contribution financière moins élevés pour les PME par rapport aux autres membres du secteur privé, sous réserve d'un examen régulier par le Conseil. D'autres résolutions de la Conférence de plénipotentiaires, de la CMDT et de l'AMNT soulignent cette priorité relative aux PMA, aux PDSL, aux PEID et aux pays ayant des besoins spéciaux. En analysant les données relatives aux Membres de l'UIT, on observe:• Que la représentation du secteur privé et des universités des PMA, des PDSL, des PEID et des pays ayant des besoins spéciaux parmi les entreprises et les établissements universitaires membres est limitée. C'est le cas davantage pour les Secteurs T et R (des entreprises/établissements universitaires peuvent faire partie des délégations nationales, ce qui est difficile à quantifier de prime abord). |

|  |
| --- |
| • Qu'un effort accru serait possible pour compléter l'accompagnement actuel du secteur privé et des universités de ces pays afin d'améliorer leur participation.(Pour de plus amples renseignements, on se reportera à la section analytique, ainsi qu'au [fichier PowerPoint accessible par ce lien](https://www.itu.int/en/council/2022/Documents/079e-PPT-Private%20Sector%20and%20Academia%20Membership%20in%20ITU%20sectors.pptx)).Suite à donnerLe Conseil est invité à **examiner** les mesures particulières demandées à la section Proposition afin de permettre une participation accrue du secteur privé et des établissements universitaires des catégories de pays concernées et leur participation aux activités de l'UIT.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références*Résolutions* [*30 (Rév. Dubaï, 2018)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-030-F.pdf)*,* [*34 (Rév. Dubaï, 2018)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-034-F.pdf)*,* [*205 (Dubaï, 2018)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-205-F.pdf)*,* [*209 (Dubaï, 2018)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-209-F.pdf)*,* [*123 (Rév. Dubaï, 2018)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-123-F.pdf) *de la Conférence des plénipotentiaires;* [*Résolution 71 (Rév. Buenos Aires, 2017)*](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC17/Documents/WTDC17_final_report_en.pdf) *de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT).* |

Participation des membres du secteur privé et des milieux universitaires aux secteurs de l'uit, l'accent étant mis sur les pma, les pdsl, les peid et les pays ayant des besoins spéciaux

L'Administration indienne salue les efforts assidus de l'UIT et des Membres pour favoriser une participation accrue du secteur privé et des établissements universitaires aux diverses activités de l'UIT. À partir des données relatives aux Secteurs et aux Membres associés, il a été procédé à l'analyse ci-après, en mettant l'accent sur les PMA, les PDSL, les PEID et les pays ayant des besoins spéciaux. Quelques extraits de l'analyse sont donnés ci-après.

Analyse

PMA: 12% de la population mondiale

1) 66% des PMA n'ont aucune entreprise membre

2) 94% des PMA n'ont aucune université membre

3) 28% des PMA sont membres du Secteur de l'UIT-D (secteur dans lequel la participation est la plus élevée; UIT-R: 11%, UIT-T: 13%)

PDSL: 6,74% de la population mondiale

1) 65% des PDSL n'ont aucune entreprise membre

2) 91% des PDSL n'ont aucune université membre

3) 31% des PDSL sont membres du Secteur de l'UIT-D (secteur dans lequel la participation est la plus élevée; UIT-R: 3%, UIT-T: 6%)

PEID: moins de 1% de la population mondiale

1) 81% des PEID n'ont aucune entreprise membre

2) 95% des PEID n'ont aucune université membre

3) 16% des PEID sont membres du Secteur de l'UIT-D (UIT-R: 8%, UIT-T: 16%)

Pays ayant des besoins spéciaux: 3% de la population mondiale

1) 67% des pays ayant des besoins spéciaux n'ont aucune entreprise membre

2) 92% des pays ayant des besoins spéciaux n'ont aucune université membre

3) 25% des pays ayant des besoins spéciaux sont membres du Secteur de l'UIT-D (secteur dans lequel la participation est la plus élevée; UIT-R: 0%, UIT-T: 8%)

Proposition et orientations à envisager

Aux fins de promouvoir une participation accrue des établissements universitaires et du secteur privé de ces catégories de pays, les mesures suivantes, entre autres, pourront être envisagées par le Conseil.

1) À l'image du Réseau pour les femmes, un **"Réseau pour le secteur privé et les établissements universitaires des PMA, des PDSL, des PEID et des pays ayant des besoins spéciaux"** pourrait être envisagé (s'il n'existe pas déjà) afin notamment de permettre des efforts ciblés dans le cadre du dialogue sur l'Unité d'action de l'UIT. Ce réseau pourrait jouer un rôle complémentaire dans la diffusion d'informations sur les activités de l'UIT et assurer l'accompagnement nécessaire pour progresser dans la réalisation des objectifs nationaux et des ODD liés aux télécommunications/TIC.

2) Développer la connaissance et l'accompagnement de l'UIT au moyen de groupes nationaux spécifiques sur les médias sociaux et les applications de messagerie, le coordonnateur national pour l'UIT et une équipe de l'UIT jouant le rôle de facilitateurs.

3) Établir un plan directeur pour la participation accrue universités et des entreprises des pays développés et des pays en développement, l'accent étant mis sur les PMA, les PDSL, les PEID et les pays ayant des besoins spéciaux.

4) Réexaminer les droits d'adhésion applicables aux établissements universitaires et au secteur privé des pays concernés.

5) L'Initiative mondiale pour le renforcement des capacités (GCBI) pourrait développer ses activités centrées sur le secteur privé et les universités dans les pays concernés.

6) Déterminer les autres mesures nécessaires pour permettre une participation et un accompagnement accrus.

Pour de plus amples renseignements, on se reportera au [fichier PowerPoint accessible par ce lien](https://www.itu.int/en/council/2022/Documents/079e-PPT-Private%20Sector%20and%20Academia%20Membership%20in%20ITU%20sectors.pptx) (participation des PMA, des PDSL, des PEID et des pays ayant des besoins spéciaux).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_